
Lagardere Active Publicité

Interface GIE Les Indépendants

Document de spécifications

Format DIGIT MAC

06 mai 2003

Sommaire

1. INTRODUCTION	3
2. INTERFACES.....	3
2.1 Eléments techniques.....	3
2.2 Création de message.....	4
2.2.1 Structure de l'enregistrement « message »	4
2.3 Traitement des campagnes.....	5
2.3.1 Structure de l'enregistrement « Campagne »	5
2.3.2 Structure des enregistrements « spots »	6

1. INTRODUCTION

Le système Media Pilot communique les messages et les plans de roulement des campagnes au GIE Les Indépendants via le système ALCYON. Ce système est remplacé progressivement par un nouveau système mis en place par la société DIGIT MAC.

Nous détaillons dans ce document le format de l'interface DIGIT MAC.

2. INTERFACES

Les interfaces entre les différents systèmes concernent :

- la création / modification des fiches messages
- la gestion des plans de roulement des campagnes

2.1 Eléments techniques

Les fichiers d'interface générés sont des fichiers texte. Ils sont constitués d'enregistrements séparés par des retours lignes du type CR+LF (code ASCII 0Dh + 0Ah). Le dernier caractère du fichier est un caractère de fin de fichier EOF (code ASCII 1Ah).

La longueur de chacun des champs est fixe. Si la donnée d'un champ devait être plus courte que la taille du champ, les caractères manquants seront remplacés par des espaces à droite (code ASCII 20h) pour les champs de type 'chaîne de caractère' et par des 0 à gauche (Code ASCII 30h) pour les champs de type 'numérique'.

Lorsqu'un fichier d'interface sera généré, il sera d'abord créé avec l'extension '\$\$\$' (Fichier de travail), puis fermé, et enfin renommé avec son extension finale. Ceci évitera tout conflit d'accès entre les 2 applications.

2.2 Création de message

Lors de la création ou de la modification d'un message, Media génère un fichier texte dans un répertoire identifié du serveur à destination du système de communication DIGIT MAC. Par exemple :

- "\\EUROPE\EXPGIE\D-MAC\PUB" à destination du système DIGIT MAC

La nomenclature du nom de ces fichiers est la suivante : 99999999.999 où :

- 99999999 représente un numéro séquentiel unique identifiant le message,
- 999 est un numéro qui s'incrémente à chaque génération de ce message, si la fiche précédente n'a pas été traitée. Si elle a été traitée, la numérotation recommence à 000 lors du prochain envoi de la fiche.

2.2.1 Structure de l'enregistrement « message »

Nom du champ	Type	Taille	Commentaire
Version	N	2	Numéro de version de l'interface
Validité	C	1	Indicateur de validité d'un message Valeurs autorisées : V : Actif I : Désactivé
Nom	C	50	Nom du produit
Identifiant Radio Pilot du message	N	9	Identifiant du message
Durée	N	3	Durée commerciale du message (en secondes)
Commentaire	C	100	Commentaire associé au message
Numéro Régie du message	N	9	Numéro d'identification du message
Taille totale		174	

Ce fichier sera récupéré par la machine "Enregistreur" qui, lorsqu'elle l'aura intégré dans sa base de données, supprimera le fichier.

Dans le cas de modification d'un des champs de la fiche message (Exemple: Les commentaires), soit au Planning soit à la Diffusion, (Modules fonctionnels de Radio Pilot et de Media Pilot) impactant les messages du GIE, le système générera un nouveau fichier d'interface pour ce message.

Dans Media Pilot, l'utilisateur peut demander le ré-envoi d'une fiche, même si elle n'a pas été modifiée.

2.3 Traitement des campagnes

Lors du roulement d'une campagne destinée au GIE Les Indépendants, Media Pilot génère un fichier texte dans un répertoire identifié du serveur. Par exemple :

- "\\EUROPE\EXPGIE\D-MAC\PLAN " à destination du système DIGIT MAC

La nomenclature du nom de ces fichiers est la suivante : 99999999.999 où :

- 99999999 représente l'identifiant de la campagne roulée (N° unique),
- 999 est un numéro qui s'incrémente à chaque modification du plan de roulement, si l'envoi précédent n'a pas été traité. S'il a été traité, la numérotation recommence à 000 lors du prochain envoi du plan de roulement.

Un fichier correspond aux spots d'une campagne unique. Le premier enregistrement correspond à la définition de la campagne et les enregistrements suivants correspondent à chacun des spots confirmés, roulés ou non roulés, de la campagne.

Les spots générés respecteront l'ordre d'apparition des messages dans le roulement tels qu'ils ont été définis au Planning ou à la Diffusion.

Ce fichier sera récupéré par la machine "Enregistreur" qui lorsqu'elle l'aura intégré dans sa base de données supprimera le fichier.

Dans le cas de modification, soit au Planning soit à la Diffusion, (Modules fonctionnels de Media Pilot) impactant les plans du GIE, le système générera un nouveau plan de roulement. L'envoi est effectué par un automate dont la fréquence de lancement est définie par la Régie.

2.3.1 Structure de l'enregistrement « Campagne »

Ce premier enregistrement correspondant donc à l'entête de la campagne et sa structure est commune aux deux interfaces.

Nom du champ	Type	Taille	Commentaire
Version	N	2	Numéro de version de l'interface
Identifiant de la campagne	N	9	Numéro d'identifiant de la campagne
Suppression	C	1	Indicateur de suppression de campagne Valeurs autorisées : S : Supprimée * (espace) : Active
Nom	C	50	Nom de la campagne
Secteur (libellé)	C	100	Libellé du secteur de la campagne
Date premier spot confirmé	C	8	Format : AAAAMMJJ
Date deuxième spot confirmé	C	8	Format : AAAAMMJJ
Secteur (Nomenclature courte)	C	8	Nomenclature secteur de la campagne
Annonces	C	50	Libellé de l'annonceur de la campagne
Taille totale		236	

2.3.2 Structure des enregistrements « spots »

Détail de la structure de l'interface pour le système DIGIT MAC.

Nom du champ	Type	Taille	Commentaire
Date	C	8	Date du spot. Format : AAAAMMJJ
Tranche Horaire	C	11	Tranche horaire. Format : HH:MM-HH:MM
Rigueur	C	1	Indicateur de rigueur : T : Tête d'écran F : Fin d'écran A : Au choix (un des deux) × (espace) : Sans rigueur
Doublon	C	1	Indicateur de doublon : 9 : Place du Doublon (nombre donnant la place du spot pour un spot présent deux fois dans la même tranche horaire) × (espace) : Sans doublon
Durée du spot	N	3	Durée commerciale du spot, en secondes
Identifiant Media Pilot du Message	N	9	Identifiant du message associé
Libellé premier code concurrence	C	100	Libellé du premier code concurrence du spot
Libellé second code concurrence	C	100	Libellé du second code concurrence du spot
Identifiant Radio Pilot du spot	N	9	Identifiant Radio Pilot du spot (clé unique, not null)
Nomenclature courte premier code concurrence	C	8	Nomenclature courte du premier code concurrence du spot
Nomenclature courte second code concurrence	C	8	Nomenclature courte du second code concurrence du spot
"Rigueur" obligatoire	C	1	'O' si la position de rigueur est obligatoire 'S' si elle est souhaitée par le client ' ' si aucune position n'est demandée
Doublon même écran	C	1	'1' si les spots en doublon doivent être diffusés dans le même écran
Taille totale		260	